



LA GAZETTE DE CEMPUIS

Sommaire

34 — Cempuis - L'Église



p 2 : Le mot du maire

p 3 : Présentation de l'équipe municipale

p 7 : Les finances

p 9 : La vie du village

p 12 : Culture et patrimoine

p 13 : Ça s'est passé à Cempuis

p 18 : Animation & vie associative

p 19 : Fêtes du 14 Juillet

p 20 : Jeux

p 22 : Infos Utiles

p 24 : Calendriers des manifestations

Mairie de Cempuis - 4 rue Ferdinand Buisson 60210 Cempuis

03 44 46 73 50 - contact@cempuis.fr

Horaires : Mardi - Jeudi - Samedi - 9h - 11h

Présentation de l'Équipe Municipale



Le mot du maire

Jonathan Hénon

Chères Cempuisiennes, Chers Cempusiens,
C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à travers ce tout nouveau bulletin municipal. Succéder à Marc Houbigand après trois décennies d'engagement est un honneur, et je le remercie chaleureusement pour le travail accompli.

Une nouvelle page s'ouvre avec les 11 conseillers que vous avez choisis. Je tiens à saluer leur investissement et leur profond sens des responsabilités qui nous permettent, conjointement, d'avancer pour l'intérêt du village. Je salue particulièrement la commission communication pour l'important travail qu'elle a effectué sur ce numéro. En effet, dès notre élection, nous nous sommes engagés à travailler avec une plus grande transparence et une communication renforcée ; cette nouvelle Gazette est la première étape dans cette démarche.

Cette transparence, vous la trouverez dès les pages suivantes avec l'analyse de nos finances. Il est indispensable que les habitants sachent ce que nous faisons de leurs impôts et pourquoi nous devons arbitrer certaines dépenses. Pour 2026, nous avons opté pour une gestion rigoureuse, avec le prévisible report de nos projets importants. Néanmoins, nous refusons l'austérité. Nous travaillerons activement à soutenir et développer le dynamisme local, tout en investissant pour continuer à faire vibrer notre village. Nous vous donnons rendez-vous le mardi 14 juillet pour célébrer notre Fête Nationale avec des jeux, un barbecue et pour finir un défilé aux lampions.

Le dimanche 20 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine seront un événement majeur mettant en valeur l'histoire de Cempuis. Nous avons l'immense chance d'avoir été choisis pour accueillir à cette occasion le spectacle régional Jardins en Scène.

En attendant le plaisir de vous y retrouver ou de vous croiser lors de mes permanences, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été à Cempuis.

Fidèlement,

Jonathan Hénon, Maire de Cempuis

Le Maire

- Président de droit de toutes les commissions (Finances, Services techniques, Communication, Modernisation & Développement économique, Culture, Patrimoine & Education, Environnement, Animation, Jeunesse & Sport, Fleurissement, Eglise & Cimetière)
- Délégué titulaire au conseil communautaire
- Délégué titulaire au SIAEP
- Vice président du SIRS
- Délégué CCPV au SMOTH
- Délégué CCPV Trinoyal
- Représentant CCPV au collège de Grandvilliers
- Membre des commissions CCPV Culture, Développement économique, Tourisme, Eau déchet et assainissement

Présentation de l'Équipe Municipale

Les adjoints



M. Jonathan Hénon, le Maire, entouré de Mme Cécile Délarue, 1ère Adjointe et de M. Vincent Vaquez 2nd Adjoint

Cécile Délarue - Retraitée

1ère Adjointe déléguée aux finances

Vice Présidente de la commission
Administration et finances.

→ Déléguée titulaire au SIRS - Syndicat
Intercommunal du Regroupement
Scolaire

→ Membre de la commission CCPV Petite
Enfance

Membre des Commissions :

- Administration et Finances
- Services Techniques & Voiries
- Patrimoine, Education et Culture
- Communication, Modernisation et Développement Économique
- Environnement & Patrimoine Naturel

Vincent Vaquez - Artisan

2ème Adjoint délégué aux services
techniques

Vice président de la commission
Services techniques

→ Délégué titulaire au SE60 - Syndicat
d'Electrification

→ Délégué suppléant au SIAEP -
Syndicat Intercommunal d'Addiction
d'Eau Potable

Membre des Commissions :

- Administration et Finances
- Services Techniques & Voiries
- Environnement et Patrimoine Naturel

Présentation de l'Équipe Municipale

Les Conseillers

**Sandrine Teggin -
Responsable Commerciale**



Vice présidente de la commission communication, modernisation et développement économique.

- Déléguée au SMOTHD - Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit
- Déléguée à l'ADICO - Association pour le Développement et l'Innovation Numérique des Collectivités

Membre des Commissions :

- Révision de la liste électorale
- Animations et jeunesse
- Communication, Modernisation et Développement Economique

**Clémence Prandi -
Professeur des écoles**



- Déléguée au SMOTHD - Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit
- Déléguée à l'ADICO - Association pour le Développement et l'Innovation Numérique des Collectivités

Membre des Commissions :

- Patrimoine, Education et Culture
- Communication, Modernisation et Développement Economique
- Fleurissement, cimetière, Eglise, Calvaires et Puits

Présentation de l'Équipe Municipale

**Frédéric Dulong -
Professeur des écoles**



Vice président de la commission
Patrimoine, Education & Culture
→ Délégué au SIRS - Syndicat
Intercommunal du Regroupement
Scolaire

Membre des Commissions :

- Animations et Jeunesse
- Patrimoine, Education et Culture

**Jérôme Leroux -
Adjoint Technique**



Membre des Commissions :
Services Techniques

**Cédric Mahieux -
Responsable Maintenance**



→ Délégué au SE60 - Syndicat
d'Electrification

Membre des Commissions :

- Services Techniques

**Laura Bongiovanni -
Cascadeuse**



Vice présidente de la commissions⁵
Animations et Jeunesse

Présentation de l'Équipe Municipale

Colette Poulet - Retraitée



Vice présidente de la commission
Fleurissement, Cimetière, Eglise,
Calvaires et Puits

→ Déléguée au SIAEP - Syndicat
Intercommunal d'Adduction d'Eau
Potable

Membre des Commissions :

- Révision de la liste électorale
- Patrimoine, Education et Culture

Patrick Martin - Retraité



Vice président de la commission
Environnement et Patrimoine Naturel

→ Déléguée au SIAEP - Syndicat
Intercommunal d'Adduction d'Eau
Potable

Membre des Commissions :

- Administration et Finances
- Services Techniques & Voiries
- Environnement et Patrimoine Naturel



Marion Boucher -
Secrétaire de mairie

Marion est votre interlocutrice directe pour vos démarches d'urbanisme, d'état-civil, etc. Son secrétariat est ouvert lors des permanences du mardi, jeudi et samedi de 9h à 11h.

Les Finances

La DGFIP vient de publier son analyse concernant les finances communales. Le graphique suivant montre que notre capacité d'autofinancement est devenue négative. Concrètement, la commune dépense plus qu'elle ne gagne d'argent.

Les graphiques ci contre montre que les recettes stagnent alors que les dépenses ont fortement augmenté en 2025.

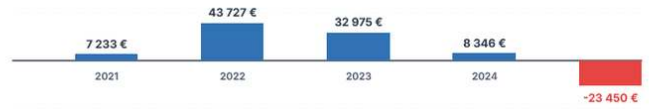
Il est légitime de s'interroger sur les causes de ce décrochage. L'analyse montre que ce sont principalement les charges générales et financières qui ont porté la hausse des dépenses.

Les principales causes sont détaillées ci-dessous, mais sont essentiellement dû à l'absence pour maladie de nos employés communaux.

Même si nous avons limité autant que possible l'entretien par des prestataires privés, ce double coût a fortement impacté nos finances.

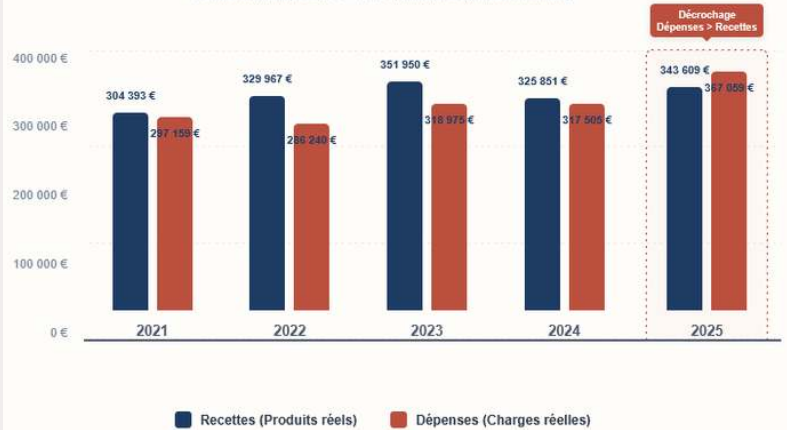
D'importants travaux de voirie et à la station d'épuration ont également contribué à cette situation.

ÉVOLUTION DE NOTRE CAF (2021 - 2025)



Évolution des Produits et Charges de Fonctionnement

Données historiques 2021 - 2025 (Montants exprimés en Euros)



En €	Évolution des principales dépenses de fonctionnement					Évolution	
	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Charges générales	67 222	100 587	106 487	118 802	140 009	17,9 %	108,3 %
Charges de personnel	136 480	81 107	93 344	107 196	124 955	16,6 %	-8,4 %
Charges de gestion courante	93 173	104 317	118 971	91 391	98 739	8,0 %	6,0 %
Charges réelles financières	284	229	173	116	3 356	2 793,1 %	1 081,7 %
Charges réelles exceptionnelles	0	0	0	0	0	-	-

Facture Énergie

Hausse massive des coûts de l'électricité et du fuel impactant l'ensemble des bâtiments communaux.

Services Externes

Coût des prestations privées (tontes, entretien) pour compenser l'absence de nos cantonniers.

Remboursement

Poids des annuités d'emprunts liés aux grands travaux d'aménagement de rue réalisés précédemment.

Subvention Service Assainissement

Octroi d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € accordée au service d'assainissement pour soutenir les investissements indispensables pour la station d'épuration

Focus Service Assainissement

Une gestion locale préservée au bénéfice du pouvoir d'achat

Grâce au revirement de l'État sur la suppression des petits syndicats, la commune a conservé sa **gestion locale de l'assainissement**, nous permettant d'afficher un prix au m³ parmi les plus bas du secteur. Néanmoins, d'importants travaux de renouvellement des sables et roseaux étaient à prévoir avec un premier devis de 86 000 €. Le passage en délégation de service public nous aurait déchargés de ce poids, mais il aurait entraîné une hausse estimée à 1 € par m³. L'équipe municipale précédente a décidé à l'unanimité de garder la maîtrise municipale et de réaliser nous-mêmes ces travaux. Un nouveau prestataire a été trouvé pour 30 000 € de travaux, financés par une subvention communale de 10 000 € et une hausse modérée du m³.

COÛT DES TRAVAUX

Une économie de 56 000 € sur la maintenance de la station (changement de sable et de roseaux) grâce à la recherche active d'un nouveau prestataire.

86 000 € → 30 000 €

EFFORT TARIFAIRE

Le passage en DSP aurait induit une hausse de 1€, nous avons pu limiter l'ajustement à 80 cts en gardant la maîtrise de l'assainissement.

+1,00€ → +0,80 €/m³

CHOIX DE LA GESTION

En refusant unanimement la DSP (Délégation de Service Public). Le conseil a choisi de garder le contrôle total

Public vs Privé
ÉVITE



Focus Entretien du Village

Maintenir un entretien de qualité sans impacter nos finances

Ces 5 dernières années, la commune a connu une situation compliquée avec les arrêts maladie prolongés de nos deux cantonniers. Il fallait payer leurs salaires mais aussi payer des prestataires extérieurs afin d'assurer l'entretien du village. À 3 700 € la tonte, nous avons décidé de limiter autant que possible les passages. D'autant plus que nous devons aussi recourir à un service à la personne pour l'entretien courant. Mais nos deux cantonniers titulaires viennent de faire valoir leurs droits à la retraite. Le poids financier de l'entretien va donc mécaniquement diminuer.



ENTRETIEN MINIMAL

Recours temporaire à des entreprises privées pour assurer les tontes et l'entretien des espaces verts afin de pallier l'absence prolongée du personnel communal.

Faire face à l'absence



ARBITRAGE BUDGÉTAIRE

Le coût de ces interventions privées nous a imposé un **arbitrage financier** rigoureux. Pour info, le prix d'un seul passage de tonte est supérieur à l'ensemble des subventions annuelles aux associations.

Une tonte = 3 700 €



CAP SUR L'AVENIR

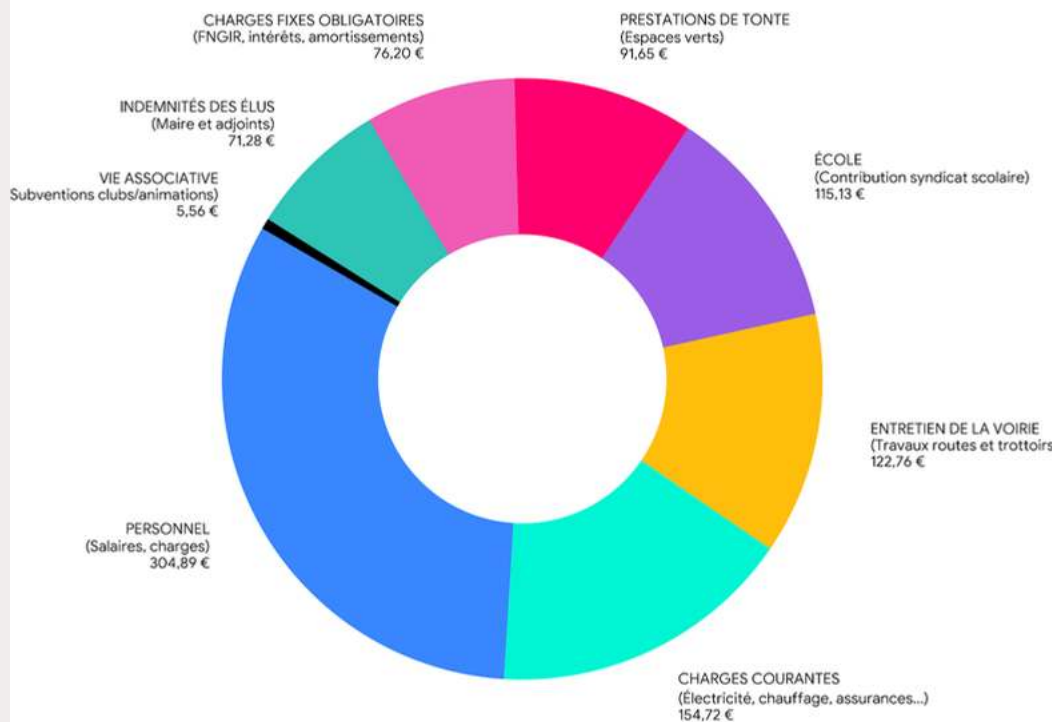
Dès que les marges de manœuvre de la commune seront assainies et stabilisées, la commune va pouvoir sereinement revoir sa politique d'entretien du village.

Fin de la double charge

Pour continuer à payer nos factures, nous devons puiser dans nos réserves. Mais elles ne sont pas inépuisables, et surtout, ces réserves ne sont pas là pour ça : elles servent de fonds de roulement et permettent de faire face aux dépenses imprévues.

Malgré la faiblesse de notre capacité de financement, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter notre taux d'imposition. Nous ne ferons pas d'investissement lourd cette année. Notre capacité d'autofinancement devrait s'améliorer dès l'an prochain, mais si nous voulons inscrire au budget 2027 nos projets, nous devons réfléchir collectivement à nos choix budgétaires. Ne pourrions-nous pas, par exemple, réduire le nombre de tonte de 7 à 6 par an ? Cette économie nous permettrait soit de doubler la subvention globale de nos associations (2 730 €), soit de financer l'allongement de l'éclairage public (environ 2000€)

Où va l'argent de notre commune ?
Chaque dépense de fonctionnement ramenée à l'échelle d'un habitant
(Total : 940,83 € / habitant)



Gel de la Fiscalité

0%

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux d'imposition actuels.

Une gestion de rigueur est privilégiée à une hausse des impôts locaux.

La vie du village

Etat Civil



- Le 2 mai 2026, le maire a célébré le mariage de Samuel Schembri et Virginie Deprez.



- Le 8 juin, ont eu lieu les obsèques de Mme Réjane Duponchel née Blancart. Une messe a précédé l'inhumation au cimetière communal.

Comptes rendus des Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que les CR des conseils municipaux sont lisibles sur les panneaux de la mairie ainsi que sur le site de la commune:

cempuis.fr



A partir du 1er Juillet : Cempuis sera prochainement sur l'application IntraMurros, n'hésitez pas à la télécharger pour avoir toutes les notifications

La vie du village

Le RPI - Fermeture de la classe de M. Legros



Une manifestation devant la mairie école a été organisée par l'association des parents d'élèves contre la fermeture de la classe de M. Legros le samedi 4 Avril en présence des élus des 3 communes du RPI, des enfants, des parents et de la presse locale.

Malgré cette mobilisation, la classe ferme tout de même à la rentrée prochaine.

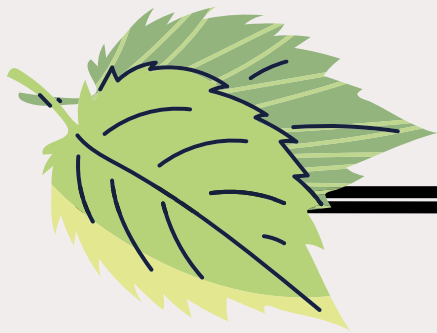
Entretien de la commune

Bien que la commune n'ait plus de cantonnier salarié depuis quelque temps déjà, nous mettons tout en œuvre pour que le cadre de vie reste propre et agréable pour chacun.

Pour cela un budget spécifique y est dédié et nous faisons appel à diverses sociétés et organismes pour l'entretien de la commune:

- Nooe emploi
- Les ateliers du Val de Selle pour la taille des haies
- Eta de l'aventure pour le fauchage des accotements
- la Serv'oise pour les 7 tontes à l'année, l'entretien des massifs et du cimetière.

A savoir : Le coût d'une tonte est de 3 720 €



La vie du village

Je désherbe devant chez moi!

C'est le retour du beau temps et les herbes folles commencent à envahir les pieds de murs et les trottoirs. Pour éviter cette prolifération de mauvaises herbes, la municipalité vous rappelle qu'il vous appartient de nettoyer votre pas de porte et le long de votre clôture. Pour effectuer cette action, aucune autorisation n'est nécessaire.

Chaque habitant est acteur de l'image de son village!

Animaux errants

Il est toujours très stressant de savoir que son animal s'est sauvé et qu'il divague dans la village. Dans la mesure du possible, nous essaierons de contacter les propriétaires afin qu'ils viennent le récupérer rapidement.

Afin de faciliter l'identification de votre animal, nous vous proposons de nous envoyer une photo avec son nom, sa race et son n° de puce ou tatouage. Cela évitera de faire intervenir un vétérinaire et/ou d'appeler la fourrière.

Nous vous serions reconnaissants d'éviter de nourrir les chats errants. La bienveillance envers les femelles non stérilisées augmente le nombre de chats errants dans la commune.

A savoir: La commune a signé une convention avec la Fondation Clara www.fondationclara.org à Beauvais. Le coût de la cotisation est de 707.04 € par an. Le coût de garde d'un animal est de 110 € TTC par jour à la charge des propriétaires. Notre convention ne prend en charge que la récupération des animaux errants, mais pas la stérilisation, ni l'identification.

Tickets de piscine

À l'occasion des vacances d'été, la municipalité offre 6 tickets de piscine aux enfants domiciliés à Cempuis, âgés de 4 à 20 ans. Les tickets sont à retirer au secrétariat de Mairie, pendant les heures d'ouverture, à partir du jeudi 2 juillet.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie pour toute information complémentaire.



Culture et Patrimoine



La municipalité est pleinement engagée afin de développer l'accès à la culture pour tous et de mettre en valeur notre patrimoine.

C'est pourquoi nous organiserons le 20 Septembre plusieurs manifestations dans le cadre des Journées Européennes Du Patrimoine. En partenariat avec la région Hauts de France et la CCPV, notre commune accueillera à cette occasion l'opération Jardins En Scène et un spectacle de la Cie i.Si.



Appel à témoignages



Muches de Bouzincourt dans la Somme pour exemple

Afin de mettre en valeur notre patrimoine, une association va passer pour étudier nos muches (souterrains). Si vous avez des témoignages à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter pour les partager.

Ça s'est passé à Cempuis

Concours de Manille



Le 20 janvier, le club de foot a organisé un concours de manille, bonne ambiance et convivialité étaient au rendez-vous!

AG des croqueurs de pommes



le 14 février s'est tenue à la salle des fêtes de Cempuis, l'assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde des Variétés Fruitières du Terroir de Picardie, aussi appelée I z'on creuqué eun' pomm'.

L'après-midi fut consacrée à une démonstration de taille et à l'Assemblée Générale en présence du nouveau président de l'Union Pomologique de France.

Les lauréats du concours de cidre 2025 se sont vus remettre leur prix.



Mardi Gras

Le mardi 17 février, Régina la clownette est venue divertir les enfants (et les parents) avec son spectacle de magie. Les enfants ont également eu une sculpture ballon en souvenir.

Une crêpe et une boisson étaient offertes à chaque enfant déguisé. Ce moment de convivialité était organisé par Le Comité des Fêtes.



Le repas des aînés



Le 1er mars, repas des aînés à la salle des fêtes de Cempuis avec le Maire sortant M Marc Houbigand et la doyenne Mme Lavoipierre. Ce moment de convivialité a réuni 59 personnes autour d'un menu élaboré par M. Hurtel.

Loto du foot



Le 10 mars, le club de foot a rassemblé de nombreux participants pour son loto. Lors de cette soirée, animée par Cyril, environ 1500€ de lots ont été distribués.

Election municipale



Le 15 mars dernier ont eu lieu les élections municipales. Après trois décennies d'engagement municipal, Marc Houbigand prend une retraite bien méritée et est remplacé par Jonathan Hénou.



Chasse aux œufs



Le Dimanche 5 Avril s'est déroulée la traditionnelle "Chasse aux œufs" sur la Place Verte. Les enfants ont pu se défouler et ont tous reçu un sachet de confiseries de Pâques. Les gagnants et gagnantes du concours de dessin ont été récompensés par un gros chocolat !

Remise de la charte qualité à Alexandre Jacquard pour son foodtruck 'L'Atelier du Burger'



Le Jeudi 7 Mai, remise de la charte qualité par la chambre des métiers et de l'artisanat en présence de M. Laurent RIGAUD président de la chambre des métiers des Hauts de France à Alexandre JACQUARD pour son foodtruck 'L'Atelier du Burger'.

L'Atelier du Burger propose des burgers de qualité le lundi soir, une semaine sur deux devant la salle des fêtes de Cempuis.

Cérémonie du 8 Mai



Un dépôt de gerbes par les enfants, une minute de silence et la Marseillaise ont débuté cette cérémonie du 8 mai qui a rassemblé de nombreux habitants de Cempuis, petits et grands.

Après la lecture du discours de Mme Catherine Vautrin, Ministre des armées et des anciens combattants et celui du Maire, tout le monde a été convié à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.

Ça s'est passé à Cempuis

Fête des voisins



Quelques photos de la fête des voisins organisée le 29 mai par le Comité des fêtes. Nous étions plus de 70 à participer à ce repas partagé. Le beau temps a permis d'installer les tables dehors et tout le monde a pu profiter d'une ambiance festive jusque tard dans la nuit.

Animation et vie associative

Le comité des fêtes

L'animateur de la vie locale !

Le Comité des Fêtes est une association de bénévoles passionnés qui s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre notre commune et créer des moments de partage pour tous.

Fêtes, animations, spectacles, activités pour les enfants, événements festifs... notre objectif est de proposer des rendez-vous conviviaux qui rassemblent les habitants de tous âges dans la bonne humeur.

Grâce à l'engagement de ses bénévoles et au soutien de ses partenaires, le Comité des Fêtes contribue à dynamiser la vie de la commune et à renforcer les liens entre ses habitants.

Bureau :

- Présidente : Mme Sandrine Teggin
- Trésorier : M. Bertrand Delarue
- Secrétaire : Mme Cécile Delarue

Une idée, une question ou l'envie de nous rejoindre
N'hésitez pas à nous contacter :

✉ comitedesfetesdecempuis@gmail.com



Le club de foot



En 2025, le FC Cempuis a trouvé un nouvel élan. Le club alignera 5 équipes à la rentrée, dont une de seniors féminines : une véritable fierté et une chance pour notre village !

Mais le club, c'est aussi un pilier de notre vie sociale. Tout au long de l'année, ses bénévoles animent la commune lors de nombreuses manifestations. Pour accompagner cette belle dynamique et accueillir au mieux tous les licenciés, hommes et femmes, la commune aménagera et mettra prochainement aux normes les locaux du stade.

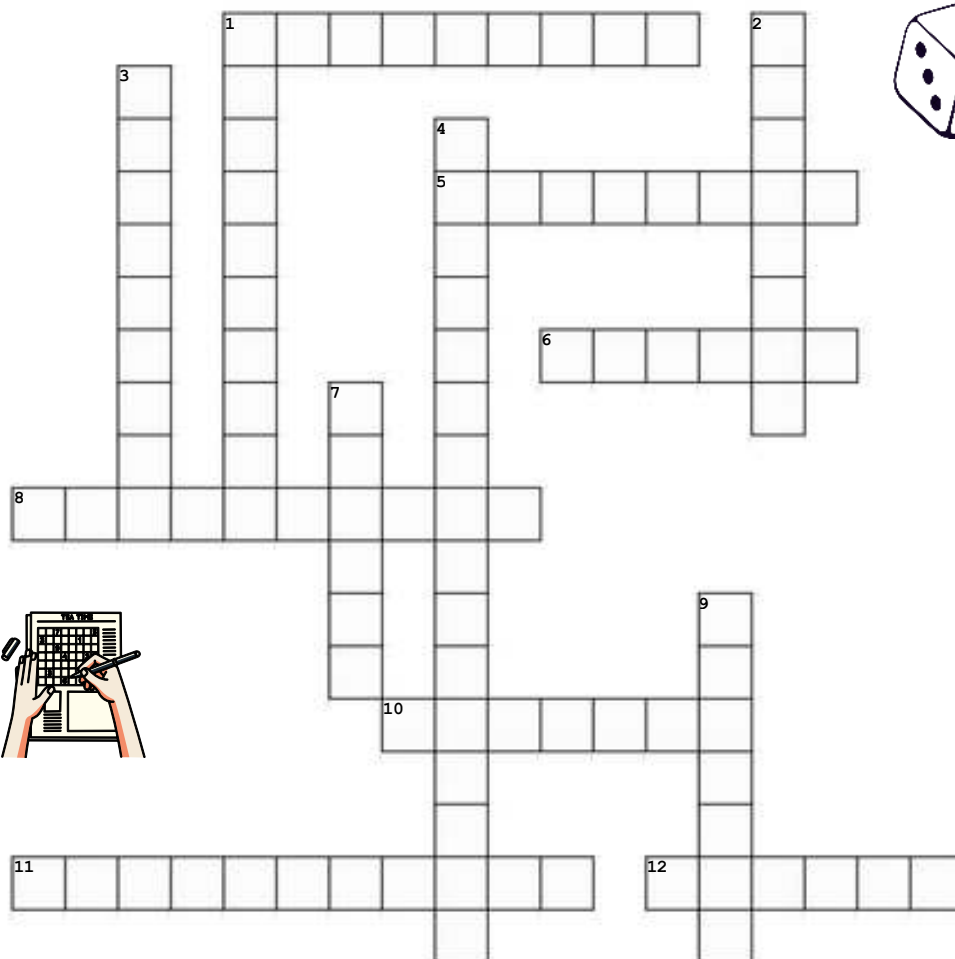
La municipalité soutient activement cette jeunesse pour que chaque petite fille ou petit garçon porte haut nos couleurs. Grâce à eux, on sait désormais qu'« ici, c'est Cempuis ! »

Festivités du 14 Juillet 2026



Jeu

À VOUS DE JOUER!



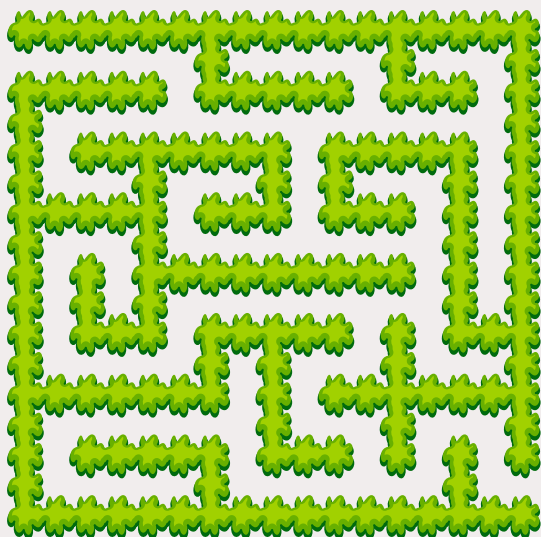
Horizontal

1. Directeur de l'orphelinat Prévost de 1880 à 1894
5. C'est écrit sur la chapelle du village
6. Il coule de temps en temps dans le village et signifie 'mille trous'
8. Au milieu du XIXe siècle, le village en fabriquait et une rue porte son nom.
10. Saint patron de notre église.
11. Ancien maire de Cempuis de 2001 à 2014
12. Puits d'aération où se cachaient les habitants lors des guerres d'autrefois.

Vertical

1. Nom de rue synonyme de cachette.
2. Notre verger en conserve plusieurs variétés
3. Festival qui aura lieu le 22 août cette année.
4. Président de la ligue de l'enseignement et prix Nobel de la paix en 1927
7. Le nôtre a trois lions et trois fleurs de lys
9. Plantes qui poussent dans la station d'épuration.

le labyrinthe



Sudoku

8	2					5	6
	5				4		
3							1
	3	4		7	5		2
1			3	4		7	
6	7				1	4	9
5		7		8	2	9	
	1			3		5	7
					7	2	

B	T	B	U	I	S	S	O	N	N	S	P
Q	E	R	V	E	S	T	B	F	O	N	R
U	E	R	L	I	S	E	O	N	T	E	E
E	T	E	D	O	L	S	E	I	R	I	S
N	T	B	V	E	S	L	O	L	E	M	B
O	N	E	N	E	N	E	E	U	D	A	Y
T	R	S	S	V	A	D	C	O	A	A	T
P	H	A	L	L	O	Y	A	M	M	N	E
C	P	O	T	E	L	E	T	I	E	E	R
S	O	M	M	E	R	E	U	X	N	S	E
P	L	A	N	Q	U	E	T	T	E	E	A
T	G	R	A	N	D	V	I	L	L	E	O
Q	U	I	A	M	V	E	R	T	E	U	S

Les mots mêlés

Un message s'est glissé parmi la liste des rues de la commune, saurez-vous le retrouver?



Retrouvez
l'ensemble des
solutions de ces
jeux sur notre
site internet :
cempuis.fr ou
scannez ce qr code



Le jeu des 7 erreurs



Infos utiles

Rappel sur les civilités

→ FEU

Il est interdit d'allumer un feu sur le territoire de la commune. Branchages ou autres déchets susceptibles d'être brûlés doivent être portés à la déchetterie de Feuquières.

→ BRUITS

Petits rappels : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies, ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci-après :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

D'autre part, les engins à moteurs (moto, quad...), n'étant pas équipés d'échappement homologué, ont interdiction formelle de circuler sur le territoire de la commune.

→ DÉPÔTS SAUVAGES

Nous vous rappelons que des containers de tri sont mis à votre disposition à la salle des fêtes et au niveau du bâtiment communal. Ces containers ne sont destinés qu'à récolter des verres et des papiers. Pour tous les déchets restants, merci de vous rendre à la déchetterie de Feuquières. En cas de non-respect de ces consignes des sanctions pourront être appliquées.

Infos utiles

Calendrier de ramassage des ordures



Calendrier des collectes

2026

Dès le 5 janvier 2026,
collecte en alternance

Jours fériés non collectés

TRI
(Couverture jaune ou autocollant bac de tri)

OM
Collecte des ordures ménagères

Jours fériés non collectés

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 M	27	1 S		1 M	36	1 J	TRI	1 D		1 M	49
2 J		2 D		2 M		2 V		2 L		2 M	
3 V	OM	3 L		3 J		3 S		3 M		3 J	
4 S		4 M	32	4 V	TRI	4 D		4 M	45	4 V	OM
5 D		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S	
6 L		6 J		6 D		6 M	41	6 V	OM	6 D	
7 M	28	7 V	TRI	7 L		7 M		7 S		7 L	
8 M		8 S		8 M		8 J		8 D		8 M	50
9 J		9 D		9 M	37	9 V	OM	9 L		9 M	
10 V	TRI	10 L		10 J		10 S		10 M	46	10 J	
11 S		11 M	33	11 V	OM	11 D		11 M		11 V	TRI
12 D		12 M		12 S		12 L		12 J		12 S	
13 L		13 J		13 D		13 M	42	13 V	TRI	13 D	
14 M	29	14 V	OM	14 L		14 M		14 S		14 L	
15 M		15 S		15 M	38	15 J		15 D		15 M	51
16 J		16 D		16 M		16 V	TRI	16 L		16 M	
17 V	OM	17 L		17 J		17 S		17 M	47	17 J	
18 S		18 M	34	18 V	TRI	18 D		18 M		18 V	OM
19 D		19 M		19 S		19 L		19 J		19 S	
20 L		20 J		20 D		20 M	43	20 V	OM	20 D	
21 M	30	21 V	TRI	21 L		21 M		21 S		21 L	
22 M		22 S		22 M	39	22 J		22 D		22 M	52
23 J		23 D		23 M		23 V	OM	23 L		23 M	
24 V	TRI	24 L		24 J		24 S		24 M	48	24 J	
25 S		25 M	35	25 V	OM	25 D		25 M		25 V	TRI
26 D		26 M		26 S		26 L		26 J		26 S	
27 L		27 J		27 D		27 M	44	27 V	TRI	27 D	
28 M	31	28 V	OM	28 L		28 M		28 S		28 L	
29 M		29 S		29 M	40	29 J		29 D		29 M	
30 J		30 D		30 M		30 V	TRI	30 L		30 M	53
31 V	OM	31 L				31 S				31 J	

Des questions sur le tri ?

Les ambassadeurs du tri de la Picardie Verte sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h ou 02 74 83 58 26 ou ambassadeurs@ccpv.fr

Téléchargez l'application TRIONS-BIEN pour tout savoir sur les déchets !
(consignes de tri, jours de collecte, localisation des colonnes à verre et bornes à papier...)



Déchets encombrants ou dangereux



Textiles



Emballages en verre



Papiers-cartons

Téléchargez l'application






Infos utiles

Calendrier des manifestations 2026

Janvier



Vendredi 9 → vœux du maire

Mercredi 14 → Assemblée Générale
du Comité des fêtes



Février



Mardi 17 → Mardi Gras (CDF)

Mars



Dimanche 1er → Repas des Aînés (M)

Samedi 7 → Loto du Foot

Dimanche 8 → Comptage des
Perdrix (Chasseurs)

Dimanche 15 → Élections
Municipales - 1er tour

Dimanche 22 → Élections
Municipales - second tour



Avril



Dimanche 5 → Chasse aux œufs
(CDF)



Mardi 14 → Le Chant du Coq
(Chasseurs)



Mai

Vendredi 8 → Fête de la victoire

Vendredi 29 → Fête des Voisins (CDF)



Juillet



Vendredi 3 → Chorale à l'église (ARC)

Mardi 14 → Fête Nationale (M)



Août

Samedi 22 → Troisième Festival des
Croyables



Septembre

Dimanche 13 → Brocante (CDF)

Dimanche 20 → Fête du patrimoine
(visite du verger conservatoire, jardin en
scène, Chorale)



Novembre



Mercredi 11 → Fête de l'Armistice (M)

Vendredi 20 → Soirée Beaujolais (CDF)

Décembre



Mardi 15 → Visite du Père Noël (CDF)

Rendez - vous récurrents :

Chaque 3ème mercredi du mois (de 14h à
18h00 à la salle des fêtes) → Club des Aînés

CDF = Comité des fêtes
M = Municipalité